

---

Adresse du département de la Haute-Vienne qui invite les représentants à être inébranlables à leur poste et à maintenir à l'ordre du jour la justice et la probité, lors de la séance du 26 germinal an II (15 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du département de la Haute-Vienne qui invite les représentants à être inébranlables à leur poste et à maintenir à l'ordre du jour la justice et la probité, lors de la séance du 26 germinal an II (15 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 589-590;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1969\\_num\\_88\\_1\\_29841\\_t1\\_0589\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29841_t1_0589_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 01/02/2023

alliés, non moins monstrueux que lui, se réjouissaient délicieusement d'avance, de l'affreux spectacle de Paris en subversion, de l'incorruptible Montagne expirant sous le fer de ses assassins salariés; des départemens s'entregorgeant, et demandant à grands cris, un roi ou tyran, pour ramener le calme et la paix.

Votre activité et votre sagesse ont rompu leurs travaux liberticides, trompé leur attente sanguinaire, et il ne lui reste maintenant que la honte de leur impuissance et l'humiliation, d'avoir, à grands frais, provoqué inutilement, le plus horrible des crimes.

Vous avez fait de grands et généreux efforts, Citoyens représentans, mais il vous en reste encore à faire : la République a encore de nombreux ennemis dans son sein, et vous devez, à tout prix, les faire rentrer dans le néant; le courage et le dévouement dont vous donnez sans cesse de nouvelles preuves nous garantissent sûrement, leur prochaine destruction.

Que la Vendée ne soit plus ! que la Convention rejette de son sein, tout ce qui peut en altérer la pureté ! que les autorités constituées ne soient composées que de citoyens dignes de la confiance du peuple, et que le peuple lui-même soit purgé de tous les malveillants, de tous les conspirateurs qui le trompent où cherchent à le tromper, et la République sera enfin sauvée.

Les armées nombreuses des puissances coalisées ne sont rien; elles disparaîtront devant les armées de la République comme l'ombre devant la lumière, aussitôt que les traîtres de l'intérieur seront anéantis. Appesantissez donc sur eux, Citoyens représentans, tout le poids de l'autorité qui vous est confiée. Cessent-ils d'être ? Les tyrans coalisés reculent à l'instant épouvantés, leurs sceptres se brisent et à l'aspect de l'aurore de la Liberté, leurs nombreux esclaves tréssaillaient de joie et d'espérance. Nous vous en conjurons, Citoyens représentans, restez fermes à votre poste; continuez courageusement vos fonctions et ne les abandonnez que quand la République une et indivisible, reposera sur des bases inébranlables. Si nous pouvons contribuer à son affermissement, comptez sur notre dévouement entier à vous seconder, à vous défendre même, s'il le faut jusqu'à la dernière goutte de notre sang. La liberté ou la mort, telle est la devise des membres composant le conseil général et des agents nationaux de la commune de Lunéville. S. et F.»

BRUNEAULT (*maire*), LEMAIRE, PAVIS, LERAIN, LAPASTURE, PETIT, HUMBERT, ANDRÉ, LEFRANÇOIS, GANGEL, DEMANGE, BLONDOT, LAFARGE, Nicolas MELICE, GAREL, J. HETTÉ, MAPRON, ANTOINE, HAILLUOURD, PERROTTEY, Fr. NOUR, Hubert RISSE, Ch. DÉLIZE, RISSE aîné, BIDAU, flis, Chr. PISTE, KEINSTADLER, J. BIS, Laur. LEMFRID, Georges SCHMITT, Fr. COLBAS, CHAMBEAU, Nic. EHRLMAN, G. SARTORY, DURANT, HEMMERLÉ, RISSE, Nic. GONTIEN, J. EHRLMAN, MALLIS, COLLEIN, J. CAYOT, J. CHER, JUNG, Jacob BERTA, LIMMERMAN, URBAIN, J. HELSSERTIN, ROBERT, KUMER, VINOIS, DUBOIS, MIDANTE, N. BECKER, MAGOR, FOURNEL aîné, HAROUARD (*présid.*), M. JOBIN, MERZ, GÉLAS [et 14 signatures illisibles].

i

[*La comm. d'Yssingaux, à la Conv.; 11 germ. II*] (1).

« Représentants du peuple,

Un nouveau complot menaçait la liberté, votre infatigable surveillance en déjouant cet infâme projet vous donne des nouveaux droits à notre reconnaissance.

Les perfides conspirateurs tramaient leurs noirs complots en se masquant d'un patriotisme outré, et les traîtres qui ont tant de fois juré de maintenir la République une et indivisible ne rougissaient pas de conspirer sourdement la ruine de cette même République et voulaient lui substituer un roi; qu'ils apprennent ces lâches, que nous sommes tous debout pour le maintien de la République et qu'ils n'ont d'autres partisans que des lâches comme eux, qui accoutumés sous les rois à vivre en sibarites ne peuvent supporter l'austérité républicaine.

Continuez, Citoyens représentans, à déjouer les trames liberticides de ces hommes pervers et corrompus qui ne peuvent souffrir l'égalité. Faites tomber toutes les têtes enivrées de royalisme par cette rigoureuse mais nécessaire sévérité; vous affermirez la République, et la France entière vous proclamera encore une fois les sauveurs de la patrie.»

GIRE (*maire*), ARROCHE-VINAGUET, JIBERT, MONTAGNE, MALLET, LAUGIER, GUINAMENT, BERJAT, MALLET, GAIGNE, CHAMBEFORT, LAULANHIER, RANNAISSEZ.

j

[*Le départ<sup>t</sup> de l'Aveyron, à la Conv.; 5 germ. II*] (2).

« Un grand attentat était à la veille de se commettre contre la représentation nationale. Des scélérats se couvrant du manteau du patriotisme, dirigeaient le fer des assassins. Le Comité de salut public vous les a dénoncés, vous les avez frappés ... L'énergie que vous avez développé dans ce moment est digne du grand peuple que vous représentez ... Vous avez encore une fois sauvé la République; recevez notre félicitation.

Restez à votre poste, poursuivez les traîtres, les conspirateurs et les méchants; nous jurons de vous seconder ou de mourir avec vous.»

DAUDÉ, CONSTANS, CHAVIÈRE, BESSER, AREMAR.

k

[*Le départ<sup>t</sup> de la Haute-Vienne, à la Conv.; 9 germ. II*] (3).

« Ils ne sont plus, ils ont enfin reçu sur l'échaffaud le juste prix des forfaits qu'ils

(1) C 298, pl. 1043, p. 8. B<sup>n</sup>, 27 germ. (suppl<sup>t</sup>); *Débats*, n° 577, p. 487.

(2) C 298, pl. 1043, p. 10. B<sup>n</sup>, 27 germ. (suppl<sup>t</sup>); *Audit. nat.*, n° 568, p. 1.

(3) C 298, pl. 1043, p. 4. B<sup>n</sup>, 27 germ. (suppl<sup>t</sup>); *Débats*, n° 577, p. 487.

avaient médités, les scélérats, qui sous le masque du patriotisme avaient osé conjurer la perte de la République. Braves Montagnards, ainsi passeront devant vous, tous les conspirateurs, tous les traîtres, tous les intrigants, et tous les ennemis du peuple; soyez inébranlables à votre poste; organisez les Commissions populaires, maintenez à l'ordre du jour la justice et la probité, et nous jurons que la liberté est impérissable.»

ROBINEAU, LONGEAUD, BACHELERIE, AUDONNET.

**l**

[Le distr. de Tours, à la Conv.; 21 germ. II] (1).

« Citoyens,

Le jugement des traîtres dont vous avez su déjouer les complots liberticides, vous donne un nouveau titre à notre reconnaissance; en vain, leurs complices se cachent dans l'ombre, en vain sous toutes les formes ils se coalisent pour détruire la liberté. Elle triomphera la liberté; et c'est à vous, Citoyens, qu'elle devra ce triomphe. Continuez, Représentants, et nous sommes assurés, que bientôt, le sol de notre République sera délivré des monstres qui le souillent. S. et F.»

DUCRUIS, DOUARD.

**m**

[Le C. révol. de Cherbourg, à la Conv.; 16 germ. II] (2).

« Citoyens représentants,

Le décret d'accusation que vous venez de lancer contre Danton, Lacroix et complices, va guérir tous les Français de l'engouement des réputations usurpées, de la célébrité des noms. Cet acte vigoureux en politique et en morale apprend au peuple à se défier désormais de tous les prétendus patriotes; il préférera les principes aux vains talents de l'éloquence et de l'érudition qui ne doivent être enviés que lorsqu'ils sont accompagnés de la vertu et de la probité.

Vous venez de faire une Révolution dans les mœurs, dans l'esprit public en livrant au glaive de la loi nos infidèles mandataires. Citoyens représentants, courageux Montagnards, nous vous félicitons de votre énergie à poursuivre nos lâches et perfides ennemis, partout où ils osent se présenter, de quelque masque qu'ils se couvrent, de quelque jargon qu'ils se servent pour tromper. Jamais vous ne fûtes plus grands à nos yeux, aux yeux de toute l'Europe, que le jour où vous avez rejeté de votre sein les traîtres qui voulaient le déchirer. Les monstres ! ils avaient donc bien du mépris pour leurs commettants de les supposer capables de végéter sous un tyran, après tant de sacrifices faits pour la liberté, leur unique idole : ils ont donc bien du mépris pour leurs collègues de les croire, ou assez lâches ou assez stupides pour

(1) C 298, pl. 1043, p. 9. B<sup>in</sup>, 27 germ. (suppl<sup>t</sup>); Débats, n° 577, p. 487.

(2) C 298, pl. 1043, p. 7. B<sup>in</sup>, 27 germ. (suppl<sup>t</sup>); Débats, n° 577, p. 487.

ne pas les accabler de la foudre nationale au moment où leur conspiration serait découverte.

Qu'ils périssent ! et avec eux tous ceux dont les jouissances ne se borneront pas dans la possession d'une charrue, d'une cabane et d'un champ ! Salut, confiance et fraternité.»

RAYEBOIS, BOURGEOISE, LE CANU, J.B. HENRY, MARTIN, LEMIERRE, PIMORT, GIGUET.

**n**

[Le trib. crim. d'Indre-et-Loire, à la Conv.; 19 germ. II] (1).

« Représentants du peuple,

Encore, la République vient de triompher de ses plus audacieux ennemis; une conjuration sourde vient d'être déjouée, cet autre masque qui, cachant un patriotisme scélérat, vient d'être enlevé pour nous montrer la conspiration la plus affreuse contre notre liberté reconquise. Législateurs, par votre surveillance, ils n'existent plus ces chefs de partis royalistes; les patriotes de bonne foi n'ont plus à craindre cette faction liberticide, sans doute qu'elle a des ramifications et dans la capitale et parmi nous, mais nous les surveillerons ces hommes qui couverts du bonnet de la liberté ont dans le cœur le poison et la tyrannie, qu'ils tremblent ! nous ne nous laisserons point amollir et nous les vaincrons.

Oui, Citoyens représentants, il n'est aucun Français qui aime sa liberté, qui ne chérisse vos travaux; ici, la Convention nationale s'empresse de reconnaître et de délivrer l'innocence et le patriotisme opprimé; là, elle veut la punition des coupables, en rendant à nos frères de couleur la liberté naturelle que l'injustice et le despotisme leur avaient enlevée. Elle les rappelle à l'égalité, toujours elle s'occupe de nous délivrer des attentats de la coalition étrangère; Citoyens représentants, avec ces mesures, et celles révolutionnaires qui vous guident, la République française ne sera point un songe; restez à votre poste, continuez vos travaux, ne les abandonnez point, et nous serons vos appuis, surtout terrassons l'intrigue qui nous entoure et anéantissons tous les conjurés.»

GUERTIN, BRUÈRE, DROUIN, RONDEAU, BODIN, F. PILLAULT.

**o**

Les membres du Tribunal du district de Mointroul félicitent la Convention sur les mesures révolutionnaires qu'elle a prises contre les conspirateurs, et l'invitent à rester à son poste (2).

**2**

L'agent national près le district d'Angely-Boutonne, ci-devant Saint-Jean-d'Angely, instruit la Convention nationale que le bien d'un

(1) C 298, pl. 1043, p. 3. B<sup>in</sup>, 27 germ. (suppl<sup>t</sup>); Débats, n° 577, p. 487.

(2) B<sup>in</sup>, 27 germ. (suppl<sup>t</sup>); Débats, n° 577, p. 487.